

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ La semaine fiscale

Frédérique Perrotin

Quel coût budgétaire pour les contentieux fiscaux ?

Page 6

■ Ile-de-France

Anne-Laure Pineau

La parité en Île-de-France, un combat toujours très actuel

JURISPRUDENCE

Page 8

■ Personnes / Famille

Christian Gamaleu Kameni

Expertise médicale et responsabilité pénale du majeur protégé (Cass. crim., 16 déc. 2020)

CHRONIQUE

Page 12

■ Obligations / Contrats

Lionel Andreu, Valerio Forti et Éric Savaux

Chronique de régime général des obligations (septembre 2019 – février 2020)

CULTURE

Page 23

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Une Peugeot 402 très sportive

ACTUALITÉ Ile-de-France



PARIS (75)

La parité en Île-de-France, un combat toujours très actuel

Anne-Laure PINEAU

En décembre dernier, la mairie de Paris a été sommée de payer une amende de 90 000 € pour avoir nommé à des postes de direction 11 femmes et 5 hommes. En cause: le respect de la loi sur la parité qui doit jouer dans les deux sens aussi bien pour les femmes que pour les hommes... Une procédure perçue comme une aberration dans une région où les femmes ont encore du terrain à gagner, selon Hélène Bidard, adjointe à l'égalité femmes-hommes.

Véritable serpent de mer dans les politiques et administrations publiques, la question de la parité fait parler d'elle depuis de nombreuses années. Depuis 2012, la loi *Sauvadet* dite de l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique et à la lutte contre les discriminations, détermine l'application du principe de parité dans les nominations au sein de la haute fonction publique, par l'instauration de quotas de « personnes de chaque sexe ». Les objectifs ont été mis en place de façon graduelle : 20 % en 2013, 30 % en 2015 et 40 % en 2018.

Dès sa prise de pouvoir en 2017, Emmanuel Macron enfonce le clou et déclare

l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes « grande cause nationale ». La fonction publique, qui représente 20 % des salariés en France, doit selon lui être le vaisseau amiral de cette volonté politique et de nombreuses mairies, régions et services publics s'en saisissent. En 2017, un accord-cadre « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » a été signé par la région Île-de-France, présidée par Valérie Pécresse. La région s'engage alors à mettre en place une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes à travers un plan d'action spécifique qui comprend le renforcement de l'accès des femmes à des postes d'encadrement.

Suite en p. 6

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense

1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

Accueil client
annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

Journal
la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34